

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME MINISTÉRIEL—LA MISE EN ŒUVRE—LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Au sujet du Programme de promotion de la main-d'œuvre du Canada, le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre s'il a tenu des réunions de coordination avec les provinces et si celles-ci seront impliquées dans le programme général.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur. Comme le concept majeur à la base du nouveau programme est celui de l'apport maximum des provinces, surtout en ce qui concerne ses répercussions sociales les entretiens se poursuivent sans relâche à l'échelon officiel. Pour ce qui est des progrès effectués, je répons par l'affirmative.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Travaux publics. Comme le Programme de promotion de la main-d'œuvre se déroulera de concert avec celui des initiatives locales, le ministre pourrait-il nous dire si les projets fédéraux de travaux ont été retardés même si des fonds ont été affectés à cette fin dans le budget, pourquoi ces projets sont-ils retardés et pourquoi n'y a-t-il pas de coordination entre lui et le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Non, monsieur l'Orateur. Il n'a pas encore été décidé de retarder ou d'avancer les programmes de travaux. Chaque projet est étudié selon ses mérites.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INTERDICTION DE L'USAGE DU DIETHYLSTILBESTROL POUR L'ENGRAISSEMENT DES BESTIAUX

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture, mais puisqu'il est absent, je vais m'adresser à son secrétaire parlementaire. Vu le danger croissant qui menace les ventes de bœuf au Canada, le ministre va-t-il interdire immédiatement l'usage de l'hormone controversée DBM au lieu d'attendre au mois de janvier 1973?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je vais signaler cette intervention au ministre. Je pense, néanmoins, que dans les circonstances, loin de compromettre l'intérêt à long terme de nos éleveurs de bétail de boucherie, la date fixée le sauvegardait en leur assurant des marchés pour leurs bestiaux mais je le répète, je vais signaler la question au ministre.

• (1140)

M. Nesbitt: Si l'hormone est assez dangereuse pour être bannie en 1973, pourquoi ne pas l'interdire maintenant dans l'intérêt du public?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra qu'il s'agit d'une discussion.

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'ÉTAT DE LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LA PROLONGATION DES PROGRAMMES D'INITIATIVES LOCALES POUR L'EMPLOI D'HIVER

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): J'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, monsieur l'Orateur. Étant donné ses décaissements considérables, peu importe la manière dont nous calculons les ressources financières de la Commission d'assurance-chômage, le ministre aurait-il l'obligance d'assurer à la Chambre qu'il n'en résultera aucune modification des projets prévus pour réduire le chômage au cours des mois d'hiver, surtout ceux qui prévoient l'expansion ou l'amélioration du programme d'initiatives locales? En outre, est-il maintenant en mesure d'informer la Chambre si le gouvernement a l'intention ou non de donner suite à ce programme?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je dois répéter qu'il s'agit de programmes distincts. Bien que l'assurance-chômage se révèle un peu plus coûteuse qu'il n'avait tout d'abord été prévu, le gouvernement ne s'en trouve pas gêné, et toute décision relative au programme d'initiatives locales sera prise indépendamment du programme d'assurance-chômage. En principe, nous ne demanderions certes pas mieux que de lui donner suite. Nous sommes en avance d'au moins un mois ou deux pour ce qui est des projets. J'aimerais toutefois avoir le temps de m'entretenir avec les autorités provinciales et je ferai probablement une déclaration à l'appel des motions la semaine prochaine ou la semaine suivante.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Au moins trois députés demandent à poser des questions supplémentaires, ce qui nous mènera à la fin de la période des questions. Pour l'instant la présidence va permettre une question supplémentaire au député d'Oshawa-Whitby.

M. Broadbent: Comme l'hiver approche, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a consulté les provinces et s'il a obtenu leur accord sur certains projets?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, nous avons consulté les provinces en ce sens que nous avons fait un bilan des réussites de l'an dernier afin d'établir les critères pour les programmes de cet hiver, si tant est que nous devions poursuivre cette politique.

* * *

LES PORTS

CHURCHILL—LES TRAVAUX DE DRAGAGE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Peut-il dire si le Conseil des ports nationaux ou un autre organisme a recommandé à son ministère de mettre en œuvre dans le port de Churchill un programme de dragage dont on a grand besoin.